



Balades et Découvertes



« Sentier de la Touche »

PEDESTRE **Distance : 7,75 km** **Estimation temps de parcours : 2h30**

Venez vous détendre au gré d'une balade qui alliera découvertes patrimoniales et rencontre avec la nature. Les chemins de cette balade et découverte arpentent les coteaux au- dessus de Bouin et Ardilleux, entre la vallée Thomas et les vallées Renardière et Vauroume.

Départ en face de l'église de Bouin, parking à proximité.

- Commencer cette randonnée tout droit (l'église est sur votre droite), puis tourner à gauche dans **la Rue des Cyprès**. La suivre sur toute sa longueur. Bifurquer par la droite dans la Rue du Plein Vent. Après une centaine de mètres, prendre à gauche la **Rue de la Mairie**.
- A ce carrefour, emprunter à droite la **Rue de la Chaume**, puis tourner encore à droite et effectuer cent mètres (un virage sur la gauche), continuer ensuite tout droit, sur cette route goudronnée, sortir de Bouin. Atteindre un carrefour en patte d'oie.
- Prendre à gauche dans le chemin minéralisé et entrer au sein de **la Vallée Vauroume**. celui-ci, encadré de hautes haies vives continue, sans aucune jonction, jusqu'au lieu-dit "La Touche".
- Quitter le chemin et prendre la route, par la gauche. Au carrefour suivant, continuer pratiquement en face,. A l'entrée du virage suivant, délaissier le goudron au profit d'un chemin calcaire à gauche avec enherbement central. Bordé de ligneux, celui-ci se retrouve rapidement sous couvert végétal.

- À la jonction suivante, prendre le chemin de gauche et entrer dans la **Vallée Thomas** sous les ombrages rafraîchissants (en saison estivale). Continuer celui-ci et retrouver en crescendo, paysages dégagés, vues en hauteur de coteaux sur 200 m. Avec l'arrivée d'un chemin sur le côté droit, continuer et trouver une jonction en patte d'oie où est implanté un mât carré en bois: en face, **une liaison balisée en aller-retour rejoint Ardilleux et la balade et découverte "Le chemin des diligences"**.
- Pour continuer **la balade et découverte "Sentier de la Touche"** tourner à gauche. Puis au carrefour suivant avec une petite route goudronnée, prendre en face, dans un chemin empierré avec enherbement central, le suivre toujours tout droit. Celui-ci traverse la Vallée Renardière puis croise par deux fois des chemins sur la gauche qu'il ne faudra pas emprunter. Ce chemin aboutit à une route et la suivre sur sa droite. En arrivant à la départementale 740, traverser avec prudence, avec une aire de pique nique, en face, sur le bord droit..
- À partir de cette aire, continuer sur deux cents mètres jusqu'à un carrefour signalisé : Balades et Découvertes et Vélo-Route. Bifurquer à gauche et puis à la jonction suivante, prendre à droite sur un nouveau tronçon enherbé. Tourner à gauche sur une petite route (dans l'autre sens, à droite, vous trouverez un lavoir et une pompe à bras).
- Au mât carré en bois, tourner à gauche puis plus loin; à droite sur une nouvelle route. Après un coude sur la gauche, celle-ci retrouve **le village de Bouin**. Suivre encore tout droit cette voie jusqu'au carrefour, avec la départementale D740. La traverser à nouveau avec prudence et trouver en face l'église et son parvis .
- Le "Sentier de la Touche" partage un tronçon de chemin minéralisé avec la vélo-route V93, reliant le Marais poitevin au lac de Vassivière. Sur la commune de Valdelaume, **les balades et découvertes "En suivant la noce" et "Le chemin des lavandières"**.
- **L'ancien château de Bouin**, situé Rue de la Mairie sur le côté gauche, est occupé par la mairie, avec en vestige, une ancienne tour.
- **L' église Notre-Dame de Bouin**, entre roman et gothique, est soutenue par un ensemble de contreforts plats, comme l'encadrement de la travée du portail et de la fenêtre centrale.

Les balades et découvertes initiées dans les années 2000, sont aujourd'hui gérées par la communauté de communes Mellois en Poitou en collaboration avec les communes du territoire. Au nombre de 51 à ce jour, ces itinéraires de 1 à 16 km permettent aux familles, aux cyclos ou marcheurs confirmés de déambuler sur le territoire et en découvrir ses multiples facettes (paysages, petits patrimoines...).



